

l'Ovillois

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 78 FÉVRIER 2004

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET



P.6 QUARTIER DE L'ÉGLISE



Avis d'enquête publique pour la révision du Plan d'aménagement de zone du quartier de l'Église.

P.2 CLAVECIN ET ORGUE



Dimanche 1^{er} février, récital européen avec l'organiste et claveciniste Benjamin Steens.

P.4 LA NOUVELLE CUISINE CENTRALE



Le sourire des enfants et leur bel appétit sont les meilleurs encouragements pour le personnel de la cuisine centrale.

ORGUE ET CLAVECIN

BENJAMIN-JOSEPH STEENS

Professeur au Conservatoire de Houilles, titulaire des orgues de la basilique Saint-Rémi de Reims, Benjamin-Joseph Steens propose un voyage musical à travers l'Europe. Sans quitter les voûtes de Saint-Nicolas, mais en passant hardiment de l'orgue au clavecin.

Un prénom composé peu banal pour un double virtuose qui l'est encore moins. Claveciniste et organiste, à trente et un ans ce Flamand d'Île-de-France et de Champagne marche sur les brisées de ses maîtres, et non des moindres. Au Conservatoire national supérieur de Paris, il fut l'élève d'Olivier Latry, titulaire des orgues de Notre-Dame de Paris, de Michel Bouvard, titulaire de celles de Saint-Sernin à Toulouse ; et pour le clavecin, d'Olivier Beaumont et de Pierre Hantai. « À l'époque baroque, explique-t-il dans un excellent français où perce à peine l'accent de ses racines, les compositeurs écrivaient indifféremment pour l'orgue et le clavecin. Etant passé déjà du piano à l'orgue, c'est donc tout naturellement que j'ai poursuivi ma route en allant de l'orgue vers le clavecin. » Une route sur laquelle il entraîne le public ovillois, à la faveur d'un concert d'une heure et quart environ dont le programme fait alterner œuvres pour tuyaux et pour cordes pincées. Un petit orgue de grande qualité, à la voix tantôt flûtée, tantôt veloutée, sera installé pour la circonstance dans l'église Saint-Nicolas de Houilles. Rien de tonitruant comme les grandes orgues roman-

tiques. Rien qui puisse contraster trop puissamment avec la délicatesse de timbre du clavecin.

Les principaux pays européens seront ainsi visités, de la fin du XVI^e siècle au milieu du XVIII^e. Et les frontières vont voler en éclats, si l'on en juge par la présence au programme d'une pavane de Peter Phillips. Chassé d'Angleterre pour raisons religieuses, l'homme se réfugie dans l'actuelle Belgique et y devient organiste de la cour espagnole des Pays-Bas ! Sous les doigts de Benjamin-Joseph Steens, les Anglais John Dowland et William Byrd lui tiendront compagnie, aux côtés du Français Louis Couperin (l'oncle du grand François), de l'Italien Girolamo Frescobaldi, des Allemands Jean-Jacob Froberger et Jean-Sébastien Bach — dont les aïeux étaient originaires de Hongrie.

« Dans un concert, on doit captiver, on doit savoir créer une certaine tension », estime Benjamin-Joseph Steens. À la basilique Saint-Rémi de Reims, cette imposante église romane de 122 mètres de long, comme à Saint-Nicolas de Houilles, le jeu de ce jeune maître des claviers incite au silence, un silence captivé. Jugez-vous même. ■

Dimanche 1^{er} février, 17 h,
à l'église Saint-Nicolas.
Tarifs : 5 € et 2,5 €.

Suivez ce fin musicien dans un double récital d'orgue et de clavecin.

TRADITION ET INNOVATION

TÉNARÈZE

Ce samedi 31 janvier à 20 h 30 au Triplex, venez savourer la prestation d'un groupe originaire du sud-ouest, à l'imagination débordante, et dont le concert s'achève par un bal.

Ténarèze est une formation musicale qui n'a pas son pareil pour piquer la curiosité des spectateurs en jonglant habilement avec le coutumier et l'étrange. Les quatre artistes, venus du Sud-Ouest interprètent des musiques traditionnelles de Gascogne et du Béarn en utilisant, çà et là, des instruments inconnus. Et pour cause : c'est Alain Cadeillan, véritable luthier-bricolo, qui les a créés. Ces musiciens peu ordinaires font donc résonner cornemuse, clarinette, guitare ou vielle à roue, mais aussi les instruments de leur cru, tels l'escoubophone et la clarinoise... Leur répertoire de prédilection mêle des musiques traditionnelles et des compositions originales. « Pour ce concert, nous

avons choisi le thème des oiseaux. Parce que les oiseaux migrateurs symbolisent le voyage et le mélange entre les différentes cultures, ce qui correspond tout à fait à notre musique, dans laquelle cohabitent des éléments traditionnels, bien identifiables, et des influences différentes, comme le jazz ou l'improvisation », explique Marc Anthony. D'où la présence au programme d'un hommage à Georges Brassens et Jean Richepin, avec la chanson *Les oiseaux de passage*, interprétée en occitan par Alain Cadeillan. Un bal mené par Edith Nicolas vient clore la soirée en beauté, avec rondeaux, scottishs, congos et autres danses traditionnelles. ■

C. M.



Samedi 31 janvier,
20 h 30, au Triplex.
Tarifs : 8 € et 5 €.

Chaussez de quoi danser et filez au concert-bal du Triplex !

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2004

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET

Un budget est en équilibre lorsque les recettes attendues sont strictement égales aux dépenses prévues, comme des vases communicants dans lesquels le niveau de l'argent qui rentre serait égal, très exactement, au niveau de l'argent qui sort. Tel que présenté en ce début d'année à l'approbation du Conseil municipal, le budget global de la ville de Houilles pour 2004 s'équilibre à 48 128 915 € (environ 318 millions de francs), contre 46 457 270 € en 2003 (soit une augmentation de 3,6%).

Les traits saillants d'une politique municipale se dessinent toujours en filigrane derrière les choix budgétaires. Et le vote du budget est la suite logique du débat d'orientation budgétaire animé par le Maire. C'est pourquoi le rapporteur de ce budget 2004, Michel Mossant, Conseiller municipal délégué aux Finances et au Développement économique, a pris soin de consacrer à la préparation de ce chiffre 240 heures d'entretiens préalables... Grâce à ces minutieuses réunions de travail avec les autres élus municipaux et les responsables des divers services de la Ville, il a été possible aux services financiers de la mairie d'affiner au plus juste,

ligne par ligne, ce plan prévisionnel des dépenses et des recettes de l'année à venir, que l'on appelle budget primitif.

Depuis plusieurs exercices budgétaires, cette vigilance a conduit à une réduction de l'endettement de la ville, assortie d'une augmentation de la confiance que lui accordent les banques : sa santé financière la place désormais en position de force au moment de négocier la révision à la baisse de ses taux de crédit. Ce dont elle ne se prive donc pas, pour le plus grand bénéfice de ses finances...

Néanmoins, si le soin apporté par l'administration municipale à fournir, longtemps à l'avance, à l'ensemble du Conseil, des documents de présentations détaillés et lisibles par tous a valu au Maire un coup de chapeau unanime de la part des deux groupes d'opposition, ceux-ci ont tenu à se démarquer de la majorité en réservant leur vote sur un certain nombre de points. Le groupe Agir pour Houilles a voté contre, ou bien s'est abstenu, selon les chapitres budgétaires. Le groupe en Avant pour Houilles a voté pour, ou bien s'est abstenu. Le groupe ID commune a approuvé le budget primitif 2004 à l'unanimité. ■

ASSUMER SES CHOIX

Les élus ne peuvent pas agir sur tout – et ne le doivent d'ailleurs pas ! Mais pour ce qui concerne notre ville, nous nous attachons à prendre toutes nos responsabilités dès qu'il nous appartient de les prendre.



Ainsi, après avoir assaini les finances communales, nous accélérons notre politique d'investissements tout en maîtrisant l'impôt. Et nous veillons à rattraper le retard qui avait été pris, en d'autres temps, dans l'entretien des bâtiments communaux. Restaurer les locaux de la cuisine centrale, par exemple, relève de cette volonté. Parce qu'un repas dans nos écoles, c'est aussi un moment pédagogique et une démarche sociale, nous avons choisi la qualité de ce service public quotidien. Ce faisant, nous avons pris nos responsabilités.

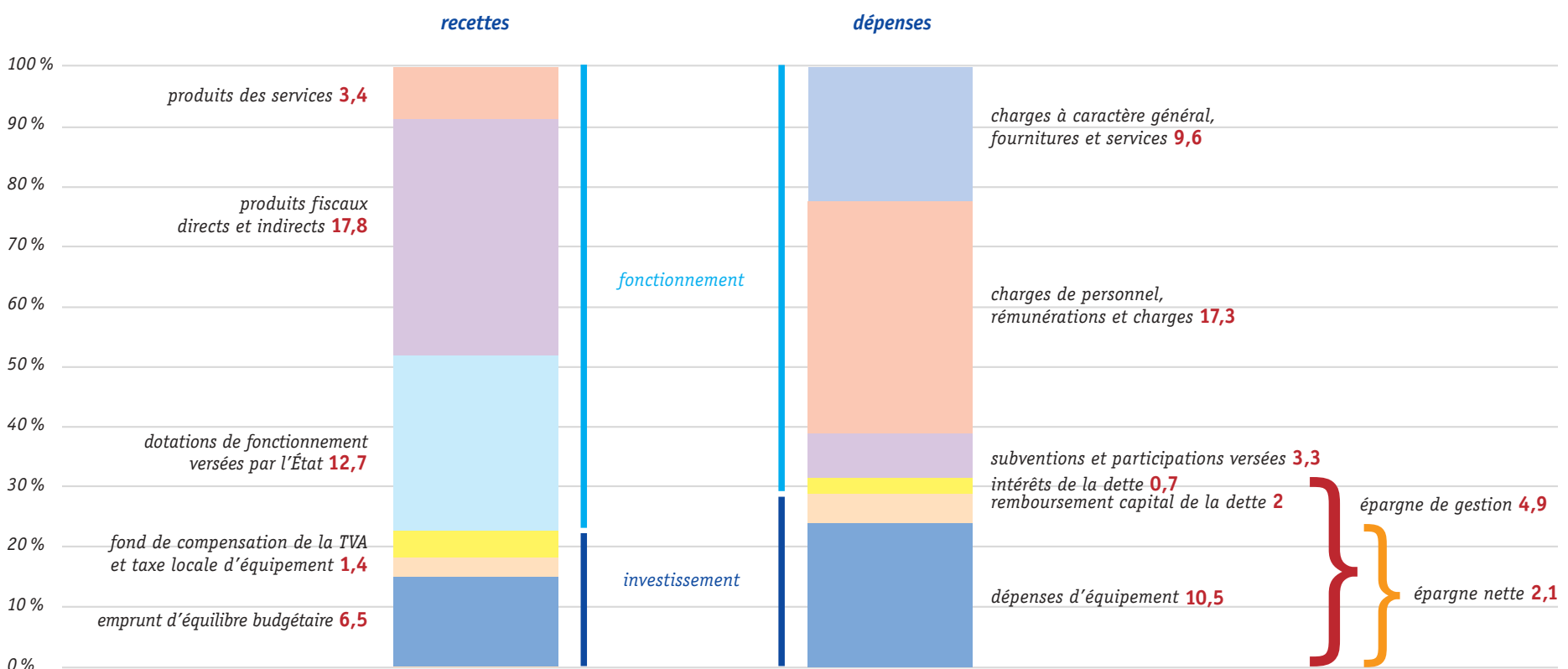
Or ces choix, s'ils sont inspirés par une éthique, ont aussi un coût bien concret. C'est pourquoi, chaque année, à cette période, l'équipe municipale prépare avec grand soin le budget qui répartit les moyens financiers affectés à chaque secteur dont la responsabilité nous incombe.

À l'heure où ces arbitrages budgétaires viennent d'être approuvés par le Conseil municipal, je tiens à saluer et à remercier aussi, au nom de tous, les acteurs de la vie économique de Houilles. Je connais leur implication dans les nombreuses actions au cœur de notre ville, je connais la diversité de leur dévouement.

Bien à vous,

Le Maire,
Conseiller général,
Alexandre Joly.

Structure du budget primitif 2004 (en millions d'euros)



CUISINE

Ô FOURNEAUX!

Avec une priorité à la qualité du service public, la cuisine municipale flambant neuve a repris son activité. Après sept mois de restructuration et un million d'euros de travaux. Chaud devant !

Plus de 350 000 repas y seront préparés dans l'année. Et pas un seul ne devra être réchauffé entre la sortie des fourneaux et l'arrivée dans les assiettes des milliers de personnes que cette cuisine, dite « centrale », alimente quotidiennement. C'est ce qu'on appelle, dans le métier, le principe de la liaison chaude. Cuisiné chaud dans la cuisine centrale ; livré encore

chaud dans les cuisines satellites des écoles, des centres de loisirs, de la maison de repos ; mangé toujours chaud : le plat principal est et reste chaud, de sa préparation jusqu'à sa dégustation. Comme à la maison. « Nous travaillons de manière à ce que les viandes, les légumes, les sauces, tout soit chaud et non réchauffé, afin que les qualités gustatives ne soient pas cassées. Sur le plan de l'organisa-

La cuisine centrale de la Ville, située à côté de l'école du Réveil-Matin, prépare 2 200 repas par jour (400 en période de vacances scolaires).



CONSERVATOIRE

DO MI SI LA DO RÉ EN CONSTRUCTION

Moins de trois mois après la fermeture du pavillon de la rue Pascal, décidée par le Maire pour raisons de sécurité, le Conservatoire de musique et de danse retrouve un toit.

Ce nouveau conservatoire se compose de 365m² de bâtiments modulaires sur deux étages. « Les services municipaux concernés et l'entreprise Cougnaud, qui le construit, ont fait l'impossible pour permettre à la ville de disposer de ce nouveau lieu dès la rentrée des vacances d'hiver, soit le 1^{er} mars. Nous les en remercions, car cette efficacité va permettre de renouer rapidement le fil des activités pédagogiques », précise le Maire qui a suivi de très près le dossier avec ses adjoints Gisèle Cavret, déléguée à la cul-

ture, et Luc Wehrey, délégué à la sécurité, aux travaux et au patrimoine. Pour une durée d'environ trois ans, ces locaux entièrement neufs s'installent sur le parking Séverine — dont les trois quarts resteront cependant disponibles au stationnement. À partir du 1^{er} mars, la totalité des activités qui se déroulaient précédemment dans le pavillon de la rue Pascal reprendront « à l'identique » : mêmes horaires, même fréquence. Les élèves retrouveront leurs habitudes, après une pause qui n'aura pas dépassé la mesure... ■

tion, ça demande un timing très précis », explique Emmanuel Wallez, le chef qui veille avec exigence sur ses fourneaux. « D'autres cuisines collectives optent pour une organisation différente : les repas y sont cuisinés, puis stockés et réchauffés ultérieurement. C'est ce qu'on appelle la liaison froide. » La ville de Houilles n'a pas voulu céder à cette facilité. « Elle a fait le choix d'offrir un service public de qualité », précise le Maire. En fin de matinée, des véhicules isothermes partent aux quatre coins de la ville livrer le déjeuner, sans perdre un instant. Le frais reste frais, le chaud reste bon. Parce qu'il fallait la rendre conforme aux nouvelles normes de sécurité et d'hygiène, la cuisine centrale a donc été entièrement restructurée, jusque dans son sous-sol où sont stockés les ingrédients. Certaines denrées culinaires sont cuisinées le jour même

de leur livraison. Les autres sont orientées vers des lieux de stockage spécifiques. Afin que le propre et le sale ne se croisent jamais, trois quais de chargement et de déchargement ont été aménagés. Le quai principal sert à la réception des produits alimentaires. Le quai de départ, à la livraison des repas cuisinés. Et le quai de retour, comme son nom l'indique, au retour des conteneurs après la fin du service dans les cuisines « satellites ». Les fenêtres ne s'ouvrent pas. « C'est interdit. Tout doit être parfaitement étanche. » L'air y est donc traité en continu, et la température régulée avec une tolérance d'à peine deux ou trois degrés. Pour compléter le tableau un brin futuriste de cette cuisine impeccable, ceux qui y travaillent sont revêtus de pied en cap de blouses, bottines et couvre-chefs immaculés. ■

TRIBUNE LIBRE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

HOUILLES, OUILLE-OUILLE!

En campagne électorale en 2001, M. Joly s'engageait à « poursuivre une politique de maîtrise des impôts locaux ». Dès 2003, le produit des impôts appelé augmentait de 775 000 €, soit +5% sur la seule part communale de votre taxe d'habitation.

Alors que, depuis l'an dernier, les augmentations imposées par le gouvernement Raffarin se multiplient et viennent s'ajouter aux conséquences du passage à l'euro — sensibles lorsqu'on fait les courses! — le Maire va en rajouter avec une augmentation d'impôts de 1 650 000 €.

Il tentera de le justifier par la baisse des impôts « syndicats de communes », vous expliquant que cela vous coûtait encore plus cher avant. Il risque d'oublier de dire que 460 000 € iront bel et bien au budget communal.

Lorsqu'il augmente vos impôts locaux, par définition, le Maire vise toutes les familles, y compris les plus modestes. Lorsqu'il définit les orientations de sa politique municipale, ces mêmes familles sont moins concernées : manque de places en crèche, besoin en logements sociaux insuffisamment pris en compte, absence de quotient familial pour l'accès à la culture, suppression de la prime d'installation aux employés municipaux qui accèdent — déjà si difficilement — à la titularisation!

C. Boivin, N. Trézières, J. Goze, E. Bardin, E. Prévost.
« Agir pour Houilles ». Permanence : salle Marceau, le samedi de 10 h à 11 h 30, tél. 06 19 45 08 19.

NOTRE SOUTIEN AU GOUVERNEMENT

L'équipe que nous représentons au conseil municipal se positionne dans la majorité présidentielle. Des choix judicieux et courageux ont été effectués en 18 mois par le gouvernement de J.-P. Raffarin. Nous ne pouvons que nous réjouir des résultats obtenus et des perspectives prochaines. Certains sujets latents depuis plusieurs années ont été pris à bras-le-corps.

SMIC : le programme triennal en cours aboutira à une augmentation de 11,3% (2/3 déjà accordés), à comparer avec les trois dernières années du gouvernement Jospin : +0,29%.

Contrats jeunes : la baisse des charges sociales a permis de conclure plus de 100 000 contrats jeunes à la mi-décembre.

Fiscalité : baisse d'impôts sur le revenu de 10 milliards d'euros en 2 ans pour 17 millions de foyers. Hausse de la prime pour l'emploi : 800 millions en 2 ans pour 8,5 millions de salariés parmi les plus modestes.

Retraite : la réforme sauve le système de retraite par répartition.

Sécurité : premier succès contre la délinquance et l'insécurité routière.

Voilà pourquoi nous nous réclamons de la « majorité présidentielle », mention dont certains censeurs nous privent régulièrement dans la signature de nos articles dans l'Ovillois.

En Avant pour Houilles : B. Duclos/M-M Hamon.
Permanences : le lundi (hors vac. scol.) salle Marceau 18h30/20h, Tél. 0630663798.

UNE ÉQUIPE FIDÈLE À SA MÉTHODE ET À SES ENGAGEMENTS

Le Groupe ID Commune, fidèle à sa méthode depuis presque neuf ans, met les énergies des personnes de sensibilités différentes qui le composent au seul service de la commune. C'est ce mélange de sensibilités, et le respect des opinions de chacun de nos membres, qui dynamise notre équipe et qui nous permet maintenant, après un assainissement des finances, de moderniser notre ville. Nous entendons représenter tous les Ovillois dans notre manière de conduire ce changement indispensable, que nos prédécesseurs et donateurs de leçons de tous bords n'ont pas su entreprendre. En ce début 2004, nous aurions souhaité élever le débat dans cette tribune mais, hélas, nos oppositions municipales ne nous y aident pas. Nous ne pouvons pas laisser écrire que nous supprimons des primes aux employés communaux, alors que nous leurs substituons un régime indemnitaire globalement bien plus avantageux, et que nous veillerons à ce que personne ne soit lésé, bien au contraire, par l'application de ce nouveau système.

À ce sujet, comme sur tant d'autres (fiscalité, démocratie locale...), utiliser la désinformation relève d'une pratique politique indigne que nous pensions archaïque et révolue. Archaïque elle demeure, hélas elle n'est pas révolue! Tant pis pour eux!

Les élus du groupe ID commune
Majorité municipale.

VOYAGE INTER-GÉNÉRATIONS

PARTAGER SES SOUVENIRS

La Ville organise un voyage inter-génération à marquer d'une pierre blanche : un séjour à Blainville-sur-Mer, dans la Manche et alentour, juste au moment des célébrations du 60^e anniversaire du débarquement. Inscriptions dès maintenant.

« **J**e vous parle d'un temps que les moins de soixante ans ne peuvent pas connaître », pourrait-on chanter en paraphrasant Charles Aznavour. Le débarquement des alliés en Normandie, au matin du 6 juin 1944, fut une épopée dont les enfants d'aujourd'hui n'ont pas toujours idée. Voir de ses propres yeux les plages sur lesquelles a déferlé l'armada qui venait libérer la France et l'Europe ; expliquer aux jeunes, avec ses souvenirs à soi, ce qu'a représenté exactement cette aventure inouïe ; et joindre le divertissement à l'émotion en partageant des vacances au bord de la mer, à la belle saison, dans l'une des régions de France les plus touristiques. Enfin, resserrer le lien entre les générations d'Ovillois, en leur permettant de faire moisson commune de bons moments et de souvenirs impérissables. Voilà ce que propose ce voyage à Blainville-sur-Mer, sur la côte occidentale du Cotentin.

La période est idéalement choisie, puisqu'elle va coïncider avec les célébrations du 60^e anniversaire du débarquement en Normandie. Le programme des distractions mêlera donc les loisirs balnéaires (avec possibilité d'initiation au char à voile), les escapades gourmandes dans le Calvados, et les visites de sites exceptionnels dans cette région tellement chargée d'histoire. Ainsi, à Caen, la splendide Abbaye-aux-Hommes, où repose Guillaume le Conquérant, est sortie intacte des bombardements de 1944 qui ont pourtant détruit 80% de la ville. Ces bombardements furent l'œuvre des Américains et des Britanniques, pilonnant les positions de l'occupant Allemand. Or, une superstition avait cours au Royaume-Uni : le jour où les tours de l'Abbaye-aux-Hommes s'effondreraient, la monarchie britannique tomberait en ruine, elle aussi. Les pilotes de Sa Majesté ont donc soi-



Frédéric Allier

gneusement veillé à ne pas bombarder la dernière demeure de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie et roi d'Angleterre ! Il est vrai aussi que la population civile s'était réfugiée dans l'Abbaye et avait pris soin de peindre une énorme croix blanche sur le toit, ce dont les bombardiers alliés étaient informés... De tels souvenirs, évoqués dans leur cadre historique, vous restent à jamais dans le cœur. Pour que chacun savoure au mieux ce voyage entre jeune et ancienne génération, avec des sorties et des soirées

La splendide Abbaye-aux-hommes de Caen, actuel hôtel de ville de la capitale normande, a été miraculeusement épargnée par les bombardements de juin 1944. Miraculeusement ? Pas tout à fait (lire l'article ci-contre)...

ensemble, plusieurs animateurs s'occuperont des enfants (les élèves d'une classe de CM2 de l'école du Réveil-Matin), et leur permettront aussi de laisser libre cours à leur énergie débordante dans le cadre d'activités séparées. N'hésitez plus, les réservations ont lieu en ce moment même. ■

Du 30 mai au 5 juin 2004,
réservé aux plus de cinquante-cinq ans.
Inscriptions à la Direction des affaires sociales,
1, rue Jules-Guesde. Tél. 01 30 86 32 73.

ENVIRONNEMENT

SENSIBILISATION RÉUSSIE

Mise en place à Houilles par le Service environnement de la Ville, sous l'égide de l'Unicef, l'opération nationale de sensibilisation à l'environnement baptisée *Brikkado* a remporté un vif succès dans les écoles.



Lionel Pagès

C'est un 10/10 que l'on peut décerner aux enfants des écoles primaires ovilloises. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : trois mille sept cent douze « briques » collectées par quelques trois cents enfants sensibles à la question de l'environnement (soient 30% de plus que l'estimation) en seulement trois semaines. Mais qu'est-ce que l'opération *Brikkado* ? La réponse est contenue dans le nom. Elle consiste à collecter, dans les écoles, des « briques » alimentaires qui sont ensuite acheminées vers une usine de recyclage où elles sont transformées en papier. Une fois imprimé, ce matériau recyclé deviendra le prochain papier cadeau de l'Unicef. L'extrémité de cette chaîne aboutit hors de nos frontières. En effet, la moitié du prix de chaque rouleau (vendu 2,29 €) est reversée à l'Unicef pour financer des campagnes de vaccinations contre la poliomyélite dans des pays où l'accès aux soins est difficile. La phase de collecte a été accompagnée

Acquérir le réflexe de trier avant de jeter, une nécessité pour l'avenir.

d'une démarche de sensibilisation au civisme écologique, et tout spécialement au tri des déchets. De classe en classe, l'agent d'animation du Service environnement de la Mairie s'est chargé de cette mission pédagogique. Il a ainsi répondu en détail aux questions qui fusaient de tous côtés sur le recyclage. Devant le succès de l'opération, une suite est déjà prévue. En attendant, les enfants de Houilles ne sont pas prêts d'oublier cet élan de solidarité, désormais associé au tri quotidien de ce qui part à la poubelle. Le message est passé... ■

EN BREF

JOB D'ÉTUDIANT

La Ville de Houilles recrute des étudiants pour prendre la responsabilité de groupes d'accompagnement scolaire. Renseignements en Mairie au Service scolaire au 01 30 86 33 79. ■

URBANISME

PLAN D'AMÉNAGEMENT DE ZONE DU QUARTIER DE L'ÉGLISE

Le Plan d'aménagement soumis à enquête publique du 7 février au 10 mars prochain est, sur le fond, identique à celui qui avait été présenté à l'été 2000. La forme en a été modifiée pour prendre en considération les évolutions législatives intervenues depuis, notamment, les lois Solidarité et renouvellement urbains (SRU), du 13 décembre 2000, et Urbanisme et habitat (UH), du 2 juillet 2003, qui ont redéfini les dispositions du code de l'urbanisme relatives au plan d'occupation des sols (POS) et au plan d'aménagement de zone (PAZ).

LE MOT DU MAIRE

Le 21 mars 2003, le Conseil municipal a décidé de lancer une procédure de révision simplifiée du plan d'aménagement de zone (PAZ) de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) du quartier de l'Église. Pour un motif relevant à la fois de l'urgence et de l'intérêt général, la loi du 13 décembre 2000, appelée Solidarité et renouvellement urbains (SRU), permet de mettre en œuvre une procédure accélérée. Le périmètre de la ZAC de l'Église répond à ces conditions, puisqu'il s'agit de résorber la poche d'habitat dégradé et insalubre persistant dans le centre-ville, et de réaliser les équipements nécessaires aux nouveaux habitants du quartier.

Le bilan de la concertation préalable a été effectué lors de la séance du Conseil municipal du 13 janvier 2004. Au cours de cette même séance, le projet de révision simplifiée du PAZ a été approuvé par le Conseil. La population est donc invitée à s'exprimer à nouveau sur le projet de révision simplifiée du PAZ, via la présente enquête publique.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Un double objectif

L'enquête publique a pour but, d'une part, de vous présenter le projet de révision simplifiée du Plan d'aménagement de zone de la ZAC du quartier de l'Église ; d'autre part, de recueillir vos impressions et observations sur ce projet.

Le commissaire enquêteur

Personnalité indépendante désignée par le président du tribunal administratif (de Versailles), il conduit l'enquête publique. Dans le mois qui suit la clôture de l'enquête, il élabore la synthèse des observations au vu de laquelle il rend un avis sur le projet. Ce rapport est consultable par le public.

Le public

Cette enquête a pour objet de recueillir l'avis du public, autrement dit le vôtre. Exprimez-vous :

- > en inscrivant vos observations sur le registre ouvert à cet effet en mairie, dans le bâtiment des services techniques ;
- > en écrivant au commissaire-enquêteur, à la Mairie (préciser : enquête publique ZAC du quartier de l'Église — Commissaire-enquêteur) ;
- > en vous adressant au commissaire-enquêteur lors de ses permanences, les lundi 16 février de 14 heures à 17 heures, samedi 28 février de 9 heures à 12 heures, et mercredi 10 mars de 14 h 30 à 17 h 30.

Historique de la ZAC du quartier de l'Église. Vingt ans de procédure.

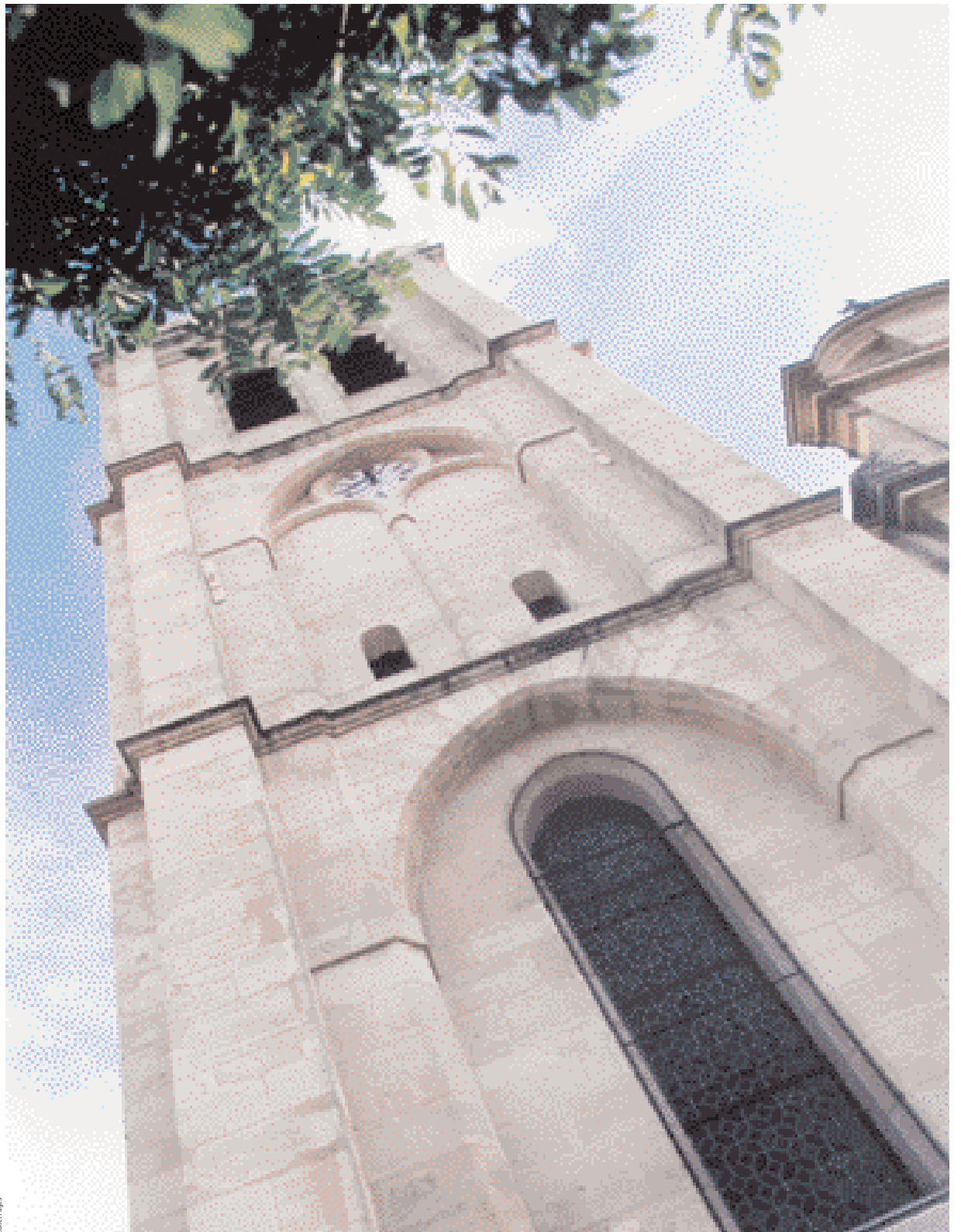
Créée en 1990 afin de permettre la résorption de l'habitat insalubre et la réhabilitation de logements au cœur du centre-ville, la ZAC du quartier de l'Église s'étend sur 65 000 m², dont 25 000 m² en réhabilitation. Elle prévoit principalement la construction de logements, de locaux commerciaux et d'équipements publics.

Le 14 décembre 1990 :

création de la ZAC du quartier de l'Église par délibération du Conseil municipal.

Le 17 avril 1992 :

approbation du Plan d'aménagement de zone (PAZ) de la



L'Église

ZAC par le Conseil municipal. Ce document décrit les règles d'urbanisme applicables à l'intérieur du périmètre de la ZAC.

Le 30 novembre 1994 :

une convention d'aménagement est signée entre la Ville et la Société d'aménagement du Centre Église de Houilles (SAMCEH), aménageur privé chargé d'acquiescer, d'équiper et de commercialiser les terrains. Cette convention donnera lieu à quatre avenants la modifiant.

Le 3 juillet 1998 :

délibération du Conseil municipal lançant une procédure de modification du PAZ.

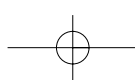
Le 19 décembre 1999 :

après concertation du public en octobre 1998, le projet de PAZ modifié est arrêté par le Conseil municipal.

Depuis 1994, le quartier de l'Église s'est transformé, le projet d'aménagement ayant commencé à prendre consistance sur le terrain : 303 logements et 10 locaux commerciaux ont été réalisés. Un nouveau jardin public, le square Saint-Nicolas, a été créé près de l'église. Des voies ont été réaménagées ou créées.

Juin / juillet 2000 :

enquête publique sur le projet de modification du PAZ. Le commissaire-enquêteur rend un avis favorable. Mais, à la suite de l'entrée en vigueur de la loi Solidarité et renouvellement urbains du 13 décembre 2000, modifiant le Code de l'urbanisme et, notamment, les procédures d'élaboration et de modification des documents d'urbanisme, le projet de PAZ modifié ne peut plus être approuvé.



Les orientations d'aménagement liées aux espaces publics.

- Mail.
- Passage piétonnier.
- Espace vert.
- Alignement d'arbre.
- Place.
- Équipement intégré.
- Aménagement des voies avec stationnement.
- Aménagement voirie existante.



Objet de la révision simplifiée du PAZ

- Les règles d'urbanisme sont adaptées en vue :
- > d'améliorer l'insertion de l'opération dans le site en portant notamment une attention particulière au traitement des transitions avec le tissu urbain environnant ;
 - > de limiter la hauteur des bâtiments ;
 - > de favoriser l'élargissement des espaces publics ;
 - > de conforter l'aspect et la structure des rues par l'implantation des constructions ;
 - > de rappeler la morphologie du tissu ancien par l'aspect des constructions donnant sur la rue ;
 - > d'aérer les cœurs d'îlots en prévoyant de nombreux espaces verts dans plusieurs sous-îlots UZA ;
 - > de « dédensifier » le secteur UZA (la surface hors-œuvre nette y a été réduite de 49 000 m² à 47 765 m²) ;
 - > de modifier l'expression de la règle de densité dans le secteur de réhabilitation urbaine UZB, afin de gérer la répartition des droits à construire.
- Enfin, il s'agit d'actualiser et de compléter le PAZ, au regard des nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

Les orientations d'aménagement

Plusieurs grandes orientations d'aménagement ont été dégagées pour la ZAC du quartier de l'Église.

Intégrer le site à son environnement.
Le quartier du centre-ville présente un tissu ancien. Les constructions réalisées dans le cadre de la ZAC doivent permettre de conserver et d'affirmer la morphologie de ce tissu urbain existant.

Favoriser la mixité des fonctions
La mixité du quartier est pensée à deux échelles. D'une part, l'édification de plusieurs types de logements, tout en répondant aux besoins de la population, favorisera la mixité sociale. D'autre part, le maintien d'un équilibre entre les commerces, les équipements et les logements, assurera une mixité fonctionnelle nécessaire à l'agrément de la zone.

Traiter les espaces publics

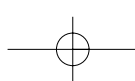
Le traitement des espaces publics, c'est-à-dire des espaces verts, des places, des cheminements piétons, des voies, est très important dans la réalisation de la ZAC. Ils structurent le quartier, permettent d'améliorer les liaisons internes à celui-ci et de créer des lieux de « centralité » et de convivialité.

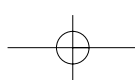
Les deux dossiers — celui du PAZ initial et le projet de modification — seront à la disposition du public sur le lieu de l'exposition (rez-de-chaussée du bâtiment des Services techniques de la Mairie) du 7 février au 10 mars 2004.

Présentation du projet de révision simplifiée du PAZ

- UZA** secteur de rénovation urbaine, espaces destinés à être reconstruits après démolition.
- UZB** secteur de réhabilitation.
- UZC** zone d'implantation d'équipements collectifs.
- UZD** zone d'espaces publics.
- UZE** zone de requalification, zone mixte destinée à accueillir des opérations de rénovation ponctuelle.

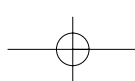
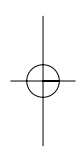
- Limite du périmètre de la ZAC.
- Limite de zone.
- Dispositions relatives à l'implantation des constructions**
- Limite obligatoire d'implantation des constructions.
- Limite maximale d'implantation des constructions.
- Ouvertures sur les espaces verts intérieurs.
- Limite d'épannelage des hauteurs des constructions.
- Hauteur à l'égout du toit.
- Hauteur au faitage.
- Prescriptions architecturales particulières.
- Servitudes particulières**
- Emplacement réservé.
- Aménagement et élargissement de voirie (rue de l'Église, rue Gabriel-Péri).
- Mise à l'alignement (rue Gabriel-Péri).
- Mise à l'alignement (rue Séverine).
- Localisation d'un cheminement piéton à créer concernant la parcelle cadastrée AO 362 (article L 123-2-c du Code de l'urbanisme).
- Espaces libres**
- Espaces verts intérieurs à créer.
- Superficies minimales des espaces verts.
- Espaces interstitiels.
- Espaces boisés classés.
- Éléments paysagers à préserver.

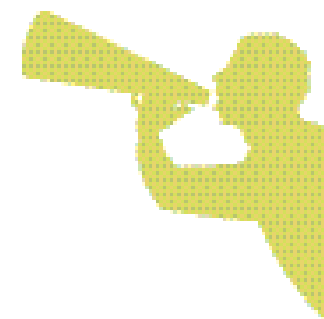




Publicité

La régie publicitaire de *L'Ovillois* et du *Guide pratique* est assurée par la société CMP. Contact : Frédéric Farago au 06 11 59 05 32.





SÉCURITÉ

CIRCULER ENSEMBLE

Les associations de parents d'élèves ovillois et carrillons, toutes sensibilités confondues, ont uni leurs efforts pour organiser en mars prochain des journées d'information et d'action en faveur de la sécurité routière.



« Bien dans la rue, bien dans la ville ». Ce slogan est l'une des accroches conçues par le groupe d'associations de parents d'élèves pour l'opération Circuler ensemble.

Circuler ensemble, tel est le titre de cette manifestation éducative, programmée principalement à l'intention des jeunes en âge scolaire, du primaire jusqu'au lycée. Parrainée par les villes de Houilles (du 1^{er} au 7 mars) et de Carrières-sur-Seine (du 8 au 14 mars), *Circuler ensemble* mêlera animations et expositions, selon un programme soutenu. À Houilles, le point culminant de l'opération sera l'animation prévue pendant tout le week-end du 6 et 7 mars au parc Charles-de-Gaulle, véritable forum de la circulation urbaine et routière. Par ailleurs, des expositions seront installées dans les divers établissements scolaires des deux villes, certaines avec projection de film et débat. « Il s'agit d'alerter les enfants et les jeunes adultes sur les conduites dangereuses », expliquent les

associations organisatrices (APEL, FCPE, PEEP). Un concours de dessins sur ce thème est également prévu.

La prudence — faut-il le rappeler ? — est considérée depuis des siècles comme l'une des quatre vertus cardinales¹. Les organisateurs de l'opération *Circuler ensemble* l'ont conçue comme une incitation à méditer sur la prudence, pour soi et pour autrui. ■

V. C.

Le programme détaillé de l'ensemble de l'opération sera publié dans le prochain numéro de l'Ovillois.

(1) Les trois autres étant l'équité, le courage et la tempérance.

PHARMACIES

RELÈVE DE LA GARDE

Les onze pharmacies de Houilles vont désormais partager leurs tours de garde avec une trentaine d'autres officines des communes environnantes. Quelle incidence pour les Ovillois ?

Ceux qui n'ont pas sollicité une pharmacie de garde durant ces vingt dernières années l'ignorent sans doute, mais il ne suffit plus de sonner chez le pharmacien au milieu de la nuit pour se faire délivrer sa prescription. Par mesure de sécurité, cette profession a obtenu depuis les années 80 que le recours au pharmacien de garde passe obligatoirement par le commissariat de police. Cela reste vrai après la réorganisation des tours de garde à Houilles, dont les pharmacies étaient astreintes à une garde de nuit tous les onze jours —

rythme jugé trop fréquent par les intéressés. Depuis le 1^{er} janvier dernier, Houilles fait donc cause commune avec les pharmacies d'un secteur comprenant Le Vésinet, Le Pecq, Chatou, Croissy, Montesson, et Carrières-sur-Seine. Le moment venu, vous serez peut-être orienté vers l'une de ces villes. N'ayez crainte, le commissariat s'en charge avec beaucoup de gentillesse et d'efficacité. Enfin, sachez que cette réorganisation, sollicitée par le syndicat des pharmaciens, s'est faite sur autorisation préfectorale. ■



AMI SERVICES 78

BESOIN D'AIDE ?

Ami Services 78 est une association qui se consacre à soutenir matériellement, moralement et professionnellement des chômeurs en situation difficile. Pour atteindre ce but, elle propose ses services à des particuliers, des collecti-

vités, ou même d'autres associations qui peuvent avoir ponctuellement besoin d'un peu de main d'œuvre. Qu'il s'agisse, par exemple, de travaux ménagers, de jardinage, de petit bricolage, de maintenance, ou de faire le service pendant une réception. Ami Services 78 met alors le personnel nécessaire à votre disposition et vous dispense de toute formalité administrative. Car c'est l'association qui est l'employeur. En fin de mois, elle vous adresse simplement la facture des heures travaillées. Ni tracas ni travail au noir. Si vous avez provisoirement besoin d'aide, c'est une solution claire, nette et généreuse. ■

V. C.

Tél. 01 39 62 30 30.
Permanence mardi et jeudi
de 9 h 30 à 12 h,
5, rue de la Marne à Houilles.

SPORT

FOOT EN SALLE

Un tournoi régional de football en salle, organisé par les SOH, a lieu ce mois-ci au gymnase Jean-Bouin (51, boulevard Henri-Barbusse). Samedi 14 pour la catégorie 13 ans, et dimanche 15 pour la catégorie benjamins. Les matches s'enchaînent non-stop. Le premier débute dès 9 h du matin et le dernier s'achève vers 16 h. Entrée gratuite. ■

Le village

TRIATHLON

SPORTIFS AMPHIBIES

Un sport, deux éléments (la terre et l'eau), trois disciplines : les ingrédients d'un plaisir énorme. « Le triathlon, c'est très ludique. On n'est jamais lassé, jamais saturé », affirment en chœur les Ovilloises et les Ovillois qui ont plongé dedans.

Dans le triathlon, chacun peut doser son effort. Il y a la course la plus courte : 750 m de natation, puis 20 km à vélo suivis de 5 km de course à pied. Il y a le format olympique, le double du précédent. Et il y a les distances effrayantes de l'épreuve dite « ironman » (homme de fer) : 4 km à la nage, enchaînés à 180 km de cyclisme, puis à un marathon complet — soit encore 42 km et 195 m d'effort ! « C'est dur. Il ne faut pas en abuser », admet Roger Bourreau, à propos de l'ironman¹. Ingénieur dans le bâtiment, aujourd'hui retraité, il a participé à la création de la section triathlon du club omnisports des Sports Olym-

piques de Houilles (SOH) voilà quinze ans. Un sport qu'il pratique encore, en précisant qu'il s'y est mis à quarante-quatre ans, et qu'il n'y a « aucun complexe à faire quant à l'âge auquel on commence ». L'image de surhomme renvoyée par l'ironman n'est pas celle du triathlon tel qu'on s'y adonne majoritairement. « Ces hommes exceptionnels ne doivent pas masquer le fait qu'on peut pratiquer le triathlon à son rythme, sur les distances qui conviennent à chacun. Ça devient une philosophie de vie. » Un budget très modeste, une convivialité maximale : voilà, selon Roger Bourreau, l'équation de la réussite du triathlon amateur.

Il n'existe pas de gabarit type du triathlète. « Un garçon comme Rob Barel, vous le croisez dans la rue, vous avez envie de lui donner un remontant. Tandis qu'Olivier Marceau est un superbe athlète. » Aux pratiquants ovillois, le SOH propose six entraînements par semaine (facultatifs selon la disponibilité de chacun) dans chacune des trois disciplines. L'expérience montre qu'il est plus facile d'enseigner la course à pied et le cyclisme à un bon nageur que l'inverse. « Cela dit, nous venons de la course à pied, et nous nous sommes bien débrouillés », constatent les fondateurs de la section. En hiver, l'entraînement cycliste se fait selon le prin-

cipe du « bike and run » : avec un VTT pour deux, l'un pédale pendant 1 km, passe son vélo à l'autre, et court 1 km. Une manière de s'habituer aux enchaînements. Les triathlètes reçoivent aussi une formation médicale (podologie, récupération, problèmes cardiaques) et une formation technique (réglage et entretien du vélo, car ce sport n'autorise pas les concurrents à recevoir la moindre aide extérieure en compétition). Hommes et femmes de fer ? Peut-être pas. Mais complets, certainement. ■

Si le cœur vous en dit, renseignements et inscriptions auprès du club au 01 39 15 09 75.

(1) Sans en abuser, Jacques Prigent a défendu les couleurs du SOH dans l'épreuve ironman de l'été dernier, à Embruns.



Les triathlètes ovillois et leur entraîneur Roger Bourreau (au centre au premier rang). Des mordus de l'endurance, âgés de dix-sept à soixante et un ans, capables d'enchaîner trente longueurs de bassin olympique, quarante kilomètres à vélo et dix kilomètres de course à pied.

DANSE

LE HIP-HOP DANS LA PEAU

Marie avait une seule passion, les animaux, jusqu'à sa rencontre avec la danse hip-hop. Un vrai coup de foudre.

Habitée à pratiquer la danse moderne depuis l'âge de trois ans, elle a vu dans le hip-hop une nouvelle façon de s'exprimer : « En hip-hop, c'est tout le corps qui travaille ! » explique-t-elle du haut de ses huit ans et demi. Il faut dire qu'elle est dynamique, Marie. Quand elle réalise que les cours sont réservés aux douze ans et plus, pour donner vie à son rêve, elle

motive un petit groupe d'amis de son âge : Nelly, Nathan, Amel, Corentin, Mathilde, Cathy. D'autres la suivent, et le cours des huit à onze ans voit ainsi le jour en septembre dernier, sous la houlette du Service jeunesse de la Mairie. Rien n'arrête Marie. Ce qui fait dire à ses parents, premiers spectateurs de cette passion soudaine, qu'elle pourrait « être meneuse de revue de

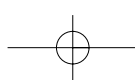
hip-hop ! ». Dans la cour de l'école Jules-Guesde, elle distille des conseils à ses camarades et répète la chorégraphie pour le spectacle de fin d'année. Sa vie palpite désormais au rythme de cette nouvelle activité. Il n'est pas rare de la voir danser à l'arrêt de bus ou devant la glace. « Je mets la musique, je pousse la table et je danse. J'imagine qu'Assia est devant moi, je fais pareil, et c'est comme ça que je progresse. J'aimerais arriver à danser comme elle, super bien. Elle a été deux fois championne de hip-hop ! » Au menu du cours d'aujourd'hui : « la vague », cette figure d'apparence si fluide mais si complexe à réussir. Une illusion d'optique vivante que le mime Marceau, grand inspirateur des danseurs de hip-hop, exécutait déjà devant les yeux ébahis de nos arrière-grands-parents. ■

C. M.

Horaires des cours organisés par le Service jeunesse de la Mairie : mercredi 13h30/14h30 (8/11 ans) et 14h30/16h30 (12/17 ans), mardi 17h30/19h (12/17 ans), au gymnase Ostermeyer.

Marie Chirowski, élève de CE2 à l'école Jules-Guesde, et Assia, son professeur de danse hip-hop. Un style chorégraphique né dans la rue, voilà déjà un quart de siècle, qui mêle l'art du mime et les techniques acrobatiques, sur fond d'influences pluriethniques.





TITIMÉ

LA MAGIE DU CONTE MUSICAL

« **U**n jour, Saranman ne trouva pas de quoi manger. Elle se promena longtemps dans la forêt. Soudain, au loin, elle vit un pot de terre au pied d'un arbre. Elle courut à toute vitesse jusqu'au pot, elle regarda à l'intérieur... du miel! ». Pour connaître la suite de l'histoire de Saranman, il faudra se retrouver avec les tout petits (à partir de cinq ans), le samedi 7 février à 17 heures au Triplex, et s'asseoir au pied du griot, Toumani Kouyaté. Là, dans une ambiance magique créée par ses deux musiciens, François Marnier et Filipe Monteiro, la parole du conteur nous emportera vers l'Afrique de l'Ouest et l'Empire mandingue.

« Le pot de miel, Es-tu là?, Le balan, sont des contes issus de thèmes de la vie actuelle, déclinés de façon ludique, qui apportent une morale ou un conseil philosophique avec une bonne dose d'humour, de musique et un peu de danse », explique Filipe Monteiro, le polyinstrumentiste chargé du balafon, de la guitare et des percussions. Avec cette immersion dans la tradition orale africaine, c'est le dépaysement assuré. ■

C. M.

Titimé, samedi 7 février à 17 h au Triplex, tarifs : 5 et 2,5 €.
Renseignements et réservations au Service culturel : 01 30 86 33 82.



Un samedi après-midi onirique pour les plus de cinq ans, avec le cycle de contes africains intitulé Titimé.

Re



Dimanche 1^{er}
Concert classique
Orgue et Clavecin
voir p.2
Recensement de 8 % de la population
organisé par l'INSEE et géré par la Mairie.
> Jusqu'au samedi 21 février

Exposition
L'odyssée du futur
dans le cadre de l'opération Mission Science-Fiction. Entrée libre, à la Maison Jules-Verne.
> Jusqu'au 4 février de 15 h à 18 h

Mercredi 4
Conte des tout-petits
voir ci-dessous

Samedi 7
Heure magique
voir ci-dessous
Titimé
voir ci-contre

lundi 9
Réunion de concertation « assainissement »
avec les riverains de la rue Gabriel-Péri. Au self Piage
> à 19 h

Mercredi 11
Heure du conte
voir ci-dessous
Conférence audiovisuelle
voir ci-dessous

Samedi 14
Lecture-découverte
voir ci-dessous
Tournoi de foot en salle
organisé par le SOH, au gymnase Jean-Bouin.
> jusqu'au dimanche 15 février

lundi 16
Activités aux centres de loisirs et animations ville
> jusqu'au vendredi 27 février

Vendredi 20
Charlotte etc.
Chanson en chantier.
voir ci-dessous

EN BREF

INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR

En passant dans le quartier de la gare, ces jours-ci, ouvrez l'œil et le bon, car le *Roman-photo d'une ville*, conçu et réalisé par Mathias Barbier et Jean-Lionel Dias (cf *L'Ovillois* n°77) va commencer à montrer le bout de son nez. Ou plus exactement, du vôtre.

CHANSON EN CHANTIER

Vous avez jusqu'au 20 février, n'oubliez pas, pour adresser (au service culturel de la mairie ou via www.houilles.fr) vos paroles de chanson sur la musique dont Charlotte etc. vous a fait don. ■

BIBLIOTHÈQUE

Lecture-découverte autour de la Saint-Valentin

Quelle jolie fête que celle des amoureux ! Pour la célébrer, les bibliothécaires vous invitent à écouter deux nouvelles, récits d'amour, récits de toujours : *Le pré Callot* d'Annie Mignard et *Petites pratiques germano-pratines* d'Anna Gavalda. Samedi 14 février de 17h30 à 19h, salle de la Forêt magique. Entrée gratuite sur inscription au 01 39 68 68 20 à partir du mardi 3 février.

Mission science-fiction

L'atelier d'écriture sur Internet continue ! Sous la houlette de Jean-Marc Ligny, écrivain de science-fiction qui accompagne les auteurs en herbe jusqu'au 16 juin 2004. Toutes les informations indispensables sur le site de la bibliothèque <http://www.bm-houilles.fr>

Jeunesse

Les Contes du mercredi (salle de la Forêt magique)
Conte des tout-petits
À 10h55 (3 ans) et à 11 h 15 (4/5 ans) le mercredi 4 février.

Heure du Conte (6/10 ans)
À 10h30 le mercredi 11 février.

Heure magique
Contes détournés, avec la Compagnie 3 mètres 33, samedi 7 février à 15h15 pour les enfants à partir de 6 ans. Où Sylvette et Mauricette, spécialistes de contes de fées, vous révéleront la véritable identité de Peau d'âne, l'existence de la sœur jumelle de la Belle au Bois dormant, et vous entraîneront dans l'histoire véridique du Petit Chaperon rose. Un spectacle alliant lecture, conte et théâtre. Entrée gratuite sur inscription au 01 39 68 89 09 à partir du 27 janvier. ■

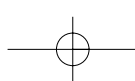
CONFÉRENCE

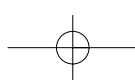
BALI, L'ÎLE DES DIEUX

Perle de l'Indonésie, l'île de Bali est connue pour ses paysages envoûtants. Le reportage audiovisuel, présenté par Chantal et Bernard Tubeuf de Cap Monde, s'intéresse à une autre richesse de l'île : son art populaire et ses croyances. Il montre les Balinais peignant et sculptant d'extraordinaires masques destinés au théâtre « Topeng ». Et de là, vous emmène partager l'intimité des familles, découvrir leurs cérémonies, leurs rites de passage, et la saisissante beauté du « jardin des dieux ». ■

C. M.

Mercredi 11 février, 15h30 et 19h30, au Triplex, 5 €.





Faits et gestes

32^e CORRIDA : COUP DOUBLE ÉTHIOPIEN

28 décembre 2003, après-midi. Le Maire et le parrain de la course, le journaliste sportif Olivier Rey, ont de quoi sourire : après une matinée à la météo exécrable, le ciel se dégage, et la Corrida pédestre va finalement se dérouler par beau temps, froid et sec. Les bénévoles du Comité des fêtes, du SOH et du Celtic peuvent savourer l'événement sportif qu'ils ont organisé.



Lionel Pagès



Frédéric Allinne



Frédéric Allinne



Lionel Pagès

Les meilleurs coureurs avalent les kilomètres de rues avec une aisance impressionnante, et semblent souvent survoler le bitume.



Lionel Pagès

Avant que les As ne s'élancent, 878 hommes et femmes de tous âges et tous gabarits ont pris part à la course populaire. Sur 6 900 mètres, leurs chronos se sont étagés de 21'13" à 58'20". Le tout au son des batteries et fanfares.



Lionel Pagès



Lionel Pagès

Sur 10 000 mètres, la course des As va voir la victoire de l'Éthiopien Mulugeta Wondimu (18 ans) en 28'49", et de sa compatriote Merima Denboba en 32'41".

Sur www.ville-houilles.fr, voyez d'autres photos concernant cette rubrique, et écoutez-en des extraits sonores.

CARNET



Michael Barrera

Justine Seillan et sa maman.

Isabelle Ferreira et Moussa Diallo, Hanane El Bakkouchi et El Miloud Rahaoui, Melek Unal et Mustapha Salar.

Décès
décembre 2003
 Jeannine Bodereau (veuve Gagny), Geneviève Bouttier, Marie Dezon (épouse Haensler), Christian Feulvarc'h, Georges Moll, Alexandre Wauquier, Madeleine Barbot (veuve Vrignaud), Serge Gens, Suzanne Justin (épouse Wagner), Christian Le Gal, Robert Lefébure, Paulette Lemaître (épouse Blanchard), Paulette Taton (épouse Lecompte), Roger Walter.

Naissances
décembre 2003
 Bryan Da Costa, Jeanne Coubray, Milan Bodemer, Niky Bathelus, Caroline Agosamo Mengu, Élodie Engamba, Evan Moreau, Camille Labruyère, Myriam Hocini, Justine Seillan, Fabien Roy, Oscar Fontaine, Yvane Fontaine, Clément Sez nec, Alexandre Grisez, Enzo Brandao Simoes, Valentine Coindre, Aksel Benneouala,

Inès Amrioui, Baptiste Barreau, Erwan Leberquier, Chahid Lmahfoud, Annaëlle Gayibor, Gaëlle Romanet.
Mariage
Décembre 2003
 Évelyne Morigaud et Bernard Chanteraux,

LE CENTENAIRE DE MARGUERITE

Marguerite Falluel (au centre, tenant l'immense bouquet) a fêté son centième anniversaire en compagnie de sa famille et de deux représentants des Ovillois, Alexandre Joly et Liliane Gens.



Christophe Seneas

Directeur de la publication : Alexandre Joly /
 Rédacteur en chef : Frédéric Allinne / Assistante de rédaction : Michèle Malétras /
 Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Michael Barrera, Lionel Pagès,
 Frédéric Allinne, Christophe Soeresto, x / Correcteur : Véronique Lanycia /
 Ont collaboré à ce numéro : Céline Moreira, Véronique Choquet /
 Photo une : Lionel Pagès / Tirage : 15 000 exemplaires / Impression : Actis /
 Distribution : AGDP / ISSN : 0183-0880 /
 Contact : 16, rue Gambetta - BP 120 - 78805 Houilles Cedex /
 Tél. 01 30 86 32 32 / www.ville-houilles.fr

